

## RPI Quesnoy le montant / Mons-Boubert

### Compte-rendu de la réunion du conseil d'école extraordinaire Séance du 22 janvier 2018

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 22 janvier 2018 à 17h30 à Mons-Boubert.

#### Etaient présents :

- Mme Cayeux, Mr Holleville et Mme Roberval, maire et conseillers municipaux de la commune de Quesnoy le montant,
- Mme François, Mme Louchard et Mr Delattre, élus de la commune de Mons-Boubert
- Mme Barbier, Mme Penel, Mme Benhagouga, Mme Ayrole, Mme Deléens représentants élus des parents d'élèves,
- Mme Langin, Mme Poiret, Mme Leleu, Mme Tachevin, enseignantes
- Mr Pizzol, DDEN

#### Etaient absents excusés :

- Mme Ghilardi, Inspectrice de l'Education nationale
- Mme Dercourt, représentante de la CABS, chargée des affaires scolaires
- Mr Tellier, parent d'élèves élu
- Mme Davergne, membre du RASED

Secrétaire de séance : Mme Tachevin

L'ordre du jour est abordé comme suit :

#### 1. Rythmes scolaires à la prochaine rentrée :

La question de la modification des rythmes scolaires a donné lieu à des débats au sein du conseil d'école puis à un vote des personnes présentes ayant une voix délibérative :

Il est rappelé que la volonté de la CABS de revenir à une organisation à 4 jours est soutenue par un sondage auprès des parents (plus de 80% des familles sondées en faveur des 4 jours).

Mme Cayeux regrette qu'il n'y ait pas de représentants de la CABS ainsi que le manque d'information en règle générale.

L'avis des enseignantes du RPI et de la commune de Quesnoy le montant n'a pas été sollicité: les intéressés le regrettent.

Mme François regrette quant à elle la rapidité des débats et de la prise de décision.

Mme Leleu et Mme Tachevin signalent leur préférence pour l'organisation de la semaine sur 5 jours, trouvant les temps d'apprentissage du matin plus efficaces. Mme Langin est plutôt d'accord même si, selon elle, ce changement d'organisation n'a pas révolutionné l'école comme ce qui avait été annoncé au début de la réforme.

Mr Pizzol interroge sur le temps de classe du samedi matin, certes révolu, mais qui reste dans les mémoires un temps d'apprentissage serein et efficace.

Mr Delattre, soutenu par d'autres, souligne l'intérêt des TAP pour des familles éloignées des activités culturelles, d'autant que les activités proposées sont de qualité et gratuites et qu'elles sont correctement organisées au sein de notre RPI. A ce propos, Mme Cayeux regrette là encore le manque d'information sur les activités menées.

A contrario, Mme Benhagouga et Mme Penel remarquent une fatigue chez leurs enfants en fin de semaine avec l'organisation sur 5 jours. Elles préféreraient la pause du mercredi.

Maintenant que tous les membres qui le souhaitent ont donné leur avis, nous pouvons procéder au vote après un rappel des membres présents ayant le droit de vote (2 élus pour chaque commune, 1 parent par

classe, soit 4 pour le RPI, 4 enseignantes, Mr le DDEN), soit **13 votants**.

- **Pour la modification des rythmes scolaires avec un passage à 8 demi-journées à la rentrée 2018 : 6 voix**
- **Contre la modification des rythmes scolaires et le maintien à 9 demi-journées à la rentrée 2018 : 7 voix**
- **Aucune abstention**

Le conseil d'école du RPI Quesnoy le montant / Mons-Boubert se prononce donc contre le retour à la semaine à 4 jours à la rentrée scolaire 2018.

## 2. Changement de date de la fête des écoles

Mme Leleu annonce que l'organisation de la fête des écoles doit être discutée. En effet, elle était prévue le samedi 30 juin. Mais les pompiers de Quesnoy le montant organisent leur fête du gâteau battu le lendemain. Si nous maintenons la date du 30/06/18, nous aurons beaucoup de difficultés matérielles (barnum, chaises, ...). Il est impossible de reculer notre fête au 7 juillet à cause d'un absentéisme assez facile à prévoir. Il est donc décidé de l'avancer au samedi 23 juin, même si cette date ne nous semble pas appropriée (encore deux semaines de classe après cette manifestation). L'école décide de faire cet effort pour la bonne entente entre associations mais demande aux pompiers de décaler leur fête pour les années futures.

## 3. Avenir du RPI

Afin de mettre un terme aux nombreuses rumeurs autour de possibles nouveaux regroupements pédagogiques avec d'autres communes (Boismont, Saigneville, Franleu, Cahon, Miannay), Mme Leleu sollicite les élus des deux communes :

Notre RPI est sur deux communautés de communes et il semblerait que le souhait de celles-ci soit que de tels « mélanges » n'existent plus.

Mme Cayeux indique n'avoir fait aucune démarche allant vers un regroupement avec Cahon et n'avoir aucune nouvelle de Mr Davergne à ce sujet.

Les élus de Mons-Boubert indiquent qu'aucune décision n'a été prise au niveau de la CABS et que la commune n'a aucune envie de se séparer de la commune de Quesnoy le montant.

Rien ne laisse donc à penser qu'un changement s'opérera à la rentrée 2018.

Notre RPI est sur une carte de vigilance en terme de fermeture de classe mais aucune décision n'est prise et nos effectifs restent honorables (85 élèves en comptant les deux ans pour 4 classes). Les communes assurent mettre tout en œuvre pour favoriser l'installation de familles.

A Quesnoy le montant, le 24 janvier 2018

Copie transmise à :

- |   |   |
|---|---|
| - Madame l'Inspectrice de l'Education nationale | - Mesdames et messieurs les représentants de la CABS                |
| - Madame le Maire de Quesnoy le montant         | - Mesdames et messieurs les représentants élus des parents d'élèves |
| - Monsieur le Maire de Mons-Boubert             | - Mesdames les membres de l'équipe enseignante                      |
|   | - Monsieur le DDEN  |